



COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*) DU BUREAU DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES DU 14 OCTOBRE 2019

Le Bureau Syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 14 octobre 2019 à la Ferme d'Icart sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du Syndicat mixte du PNR.

En introduction à la réunion, les membres du Bureau ont réceptionné le nouveau véhicule électrique du SMPNR, acquis dans le cadre d'une commande groupée proposée par le SDE09. Le Président Kamel CHIBLI a également signé une convention avec la Ligue de l'Enseignement de l'Ariège pour l'accueil d'une jeune volontaire en Service Civique pour une mission d'ambassadrice de la Transition Énergétique et Climatique.

Le Bureau a débattu et voté une motion relative au développement des énergies renouvelables, téléchargeable ici <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/motion-relative-developpement-energies-renouvelables-parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/>

Puis, le Bureau a validé les modalités de partenariat avec les communes et intercommunalités du PNR pour la mise à disposition de l'ingénierie du Parc dans l'accompagnement des projets : « Service PNR ».

Après quoi, il a réalisé un point d'étape relatif à la révision de la Charte du PNR, notamment s'agissant de la question du périmètre d'étude de la révision. Les échanges ont pris appui sur les avancées des dernières séances du Bureau ainsi que du Comité syndical du 2 octobre à La Bastide de Sérrou. Ce sujet, central, sera mis à l'ordre du jour systématiquement lors des prochaines séances du Bureau.

Le Bureau a ensuite travaillé sur le programme d'actions à venir, délibérant notamment sur :

- Une convention de partenariat entre le Syndicat mixte du PNR et le CIVAM Bio de l'Ariège pour l'organisation de la saison 2 du défi des familles à alimentation positive. Cette opération, financée dans le cadre du projet alimentaire territorial 2019-2021 du PNR par l'ADEME Occitanie, la DRAAF Occitanie et la Région Occitanie consiste à accompagner des foyers (une trentaine environ par an) dans l'augmentation de leur consommation de produits biologiques et locaux (20%), à budget constant et de les aider à diminuer les déchets issus du gaspillage alimentaire et des emballages.
- Un avenant de prorogation jusqu'au 25/11/2019 à la convention du projet ADAP'TER (Adapter les territoires) avec le Parc national des Pyrénées ainsi qu'avec le CNRS de Moulis.
- Le lancement de la rédaction de l'avant-projet de Réserve naturelle souterraine de l'Ariège et le commencement d'une phase de concertation sur les communes concernées par le projet. Comme le prévoit l'article 7.2 de la Charte du PNR, « l'État reconnaît le Syndicat mixte comme un partenaire privilégié dans le cadre de la Réserve naturelle nationale souterraine de l'Ariège ». Le Bureau a approuvé la poursuite de ce travail ainsi que la demande du montant de la subvention allouée à cette mission, soit 50 000 € financés à 100% par l'Etat.
- L'implication dans le projet européen SUDOE « Patrim'Pasto » porté par l'association des Chambres d'agriculture des Pyrénées (ACAP) dans le cadre de l'axe 6d1 « renforcer la gestion des espaces naturels » de l'appel à projets SUDOE, qui vise un appui aux éleveurs, gestionnaires d'espaces, décideurs publics, acteurs et usagers des zones pastorales d'Europe.





- Le Bureau a validé le partenariat entre l'association des Parcs naturels d'Occitanie et l'association des Collectivités Forestières d'Occitanie, sous forme de convention. La collaboration vise la meilleure valorisation des forêts et de la filière bois dans les PNR d'Occitanie et le développement des filières locales : constructions bois...
- Un partenariat sera mis en place avec le Muséum de Toulouse pour une démarche de découverte et « d'interprétation » du patrimoine naturel des Pyrénées ariégeoises. Le Muséum de Toulouse est une référence à l'échelle nationale, juste après le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; ses spécialistes mettront leurs compétences (sciences naturelles, muséographie, scénographie, médiation...) au service du PNR.
- La mise en place d'une convention avec l'Union Régionale des SCOOP pour développer des projets photovoltaïques et citoyens.
- La contribution du PNR au contrat des 4 Bourgs-centre en Arize-Lèze proposée par le Conseil régional Occitanie et la Communauté de Communes Arize-Lèze pour les communes de Daumazan sur Arize, Le Fossat, Lézat sur Lèze et Le Mas d'Azil.

Le Bureau a également validé la convention « Ville Porte du Parc naturel régional » avec la ville de Foix, consacrant le partenariat avec la municipalité de Foix. Celle-ci a délibéré le 30 septembre dernier.

Le Président Kamel CHIBLI a également rappelé son souhait de développer des partenariats avec la profession agricole et la Chambre d'Agriculture, les services de l'Education Nationale pour des actions en direction des enfants et des jeunes. Il a précisé que le SMPNR s'employait à renforcer les populations de bouquetins et qu'un nouveau lâcher sera organisé. Enfin, il a invité les membres du Bureau à participer les 18 et 19 octobre aux Rencontres scientifiques qui ont lieu à Saint-Girons, Saint-Lizier et Moulis.

La prochaine réunion du Bureau aura lieu fin novembre.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors d'une prochaine réunion de Comité syndical.

